

Habilitation électrique B1V-B2V-BR-BC

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA
Lewandowski Wojciech
05.59.55.71.61
formationtonnerre@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Maîtrise de la langue française.

Prérequis pédagogiques :

Connaissances de base en électricité ou
bonne expérience pratique professionnelle

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'habilitation électrique est une obligation réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Exécuter en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations et équipements électriques basse tension (BR) Exécuter (B1-B1V) et/ou diriger (B2-B2V) en toute sécurité des travaux électriques sur des installations Basse Tension Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510

Contenu et modalités d'organisation

1ère JOURNEE – 7 HEURES : Les dangers du courant électrique Notions élémentaires de l'électricité : Tension, intensité, résistance, puissance, loi d'Ohm Les effets du courant électrique sur le corps humain : Electrisation, électrocution, brûlures Notions de contacts : Directs, indirects Les moyens de protection des circuits électriques, surcharge et court-circuit : Fusibles, disjoncteurs, courbes de déclenchement des disjoncteurs Les moyens de protection des personnes contre les effets d'un court-circuit : Les EPI Les moyens de protection des personnes contre les contacts directs : Isolation, IP, inaccessibilité, TBTS Les moyens de protection des personnes contre les contacts indirects Les régimes de Neutre, TT, IT, TN, le dispositif différentiel. 2ème JOURNEE – 7 HEURES : les habilitations en basse tension L'habilitation : Les textes, les définitions, les responsabilités, Les symboles d'habilitations non électricien, électricien Ce que permet chacune des habilitations Les zones de voisinage La consignation pour travaux : 1 étape, 2 étapes Les règles de sécurité pendant les travaux électriques Les interventions générales Les interventions élémentaires 3ème JOURNEE – 7 HEURES : Mise en situation pratique Enumération des risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle Comportement adapté en fonction des risques Réalisation d'une consignation (BC) ou mise hors tension (BR) Compte rendu auprès du chargé de consignation ou chargé d'exploitation électrique Rédaction des documents nécessaires. La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique Questionnaire d'évaluation final

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B1V exécutant électricien, travaux au voisinage, basse tension
- *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique B2V chargé de travaux électriques au voisinage, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique B2V (essai) chargé de travaux au voisinage, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Recyclage tous les 3 ans

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00321317	du 16/08/2022 au 31/08/2028	Tarnos (40)	TONNERRE 511 DELTA		Non éligible	